

Commentaire présenté à l'Office des Transports du Canada (Commentaire présenté avec le formulaire)

Sujet: Consultation sur la demande d'autorisation de construction pour la voie de contournement ferroviaire de Lac-Mégantic

Nom: Jean Ruel

Date: 2026-01-17

Depuis treize ans maintenant que ce dossier très important pour la communauté traîne en longueur. N'est-il pas du droit de cette communauté qui souffre encore de voir enfin aboutir cette voie de contournement ferroviaire ?

Au début, certaines personnes qui étaient contre ce projet s'opposaient en essayant de trouver toutes sortes de raisons pour empêcher le projet d'aller de l'avant mais ça ne collait pas. Il y a eu aussi les "pas dans ma cour".

Puis ils ont trouvé L'EAU comme facteur touchant tout le monde espérant ainsi faire peur en supposant que les professionnels dans le domaine ne connaissent pas l'hydrologie et mettent en péril les nappes phréatiques.

"Assez" la campagne de peur !

Faisons confiance à ces spécialistes du domaine de l'eau et autres secteurs techniques concernés par le projet et avançons enfin pour faire en sorte que cette voie de contournement se réalise. Laissons les groupes d'ingénieurs, les scientifiques et spécialistes faire leur travail. Je crois fermement en la nécessité de voir cette voie de contournement ferroviaire se réaliser pour la paix de tous.

Jean Ruel

Citoyen de Lac-Mégantic